

Déclaration du Parti communiste français.

« Ruedevalois papers... » Ou le bradage du ministère de la culture

En pleine discussion au Parlement de la loi de finance pour 2018, au chapitre culture et audiovisuel public, une bombe à retardement explose : trente et une pages d'un « document de synthèse » confidentiel destiné à nourrir le « plan de refondation » lancé par le Premier Ministre Édouard Philippe le 13 octobre dernier : CAP 2022. Après Emmanuel Macron, Christophe Castaner et Muriel Pénicaud, c'est au tour de Françoise Nyssen de brandir des menaces faisant fi de la protection des sources des journalistes dont elle est pourtant garante par sa fonction. Décidément ce pouvoir a un problème avec la liberté de la presse.

Ce rapport est une rupture totale et de grande envergure avec les politiques publiques même mises à mal. Il préconise externalisation, rentabilisation, stagnation et reculs budgétaires, transformation d'agents du public en agents du privé... C'est la donnée économique qui domine, le politique est réduit à la finance et les politiques culturelles deviennent des politiques marchandes. Que ce soit dans les musées ou les lieux du spectacle vivant il est préconisé une forte incitation à la baisse des ambitions culturelles sous couvert d'une rotation plus rapide et d'une réponse mieux adaptée aux attentes supposées du public. Lorsqu'il n'y a plus de place pour l'imaginaire humain, pour le désir, pour la découverte de l'inconnu, c'est la démocratie qui est menacée.

Madame Nyssen a beau jeu de prétendre n'avoir pas « validé » cette note. Quoi qu'il en soit, validé ou pas, ce document élaboré dans le secret des cabinets ministériels sans aucune concertation avec les organisations syndicales, les créateurs, les actrices et acteurs culturels est une insulte à la démocratie. Et quoiqu'en dise la ministre, il connaît déjà un commencement d'application, puisque l'audiovisuel public subira dès 2018 une coupe budgétaire de l'ordre de 50 millions d'euros et y perdra plusieurs centaines d'emplois.

Les experts du Ministère de la Culture ont été zélés: administration centrale, champ muséal, aides à la création, politique des archives et l'audio-visuel de service public ont été passés au crible de l'ultralibéralisme dont les mots-clés sont mutualisation, rationalisation, reconfigurations, gouvernance, efficacité, synergies... mots glissants dont la principale fonction est de faire des économies, de réduire les assiettes et les effectifs. Comme le disait sur France-Inter la réactive Charline Vanhoenacker : « *Un gouvernement qui veut dégager des synergies, c'est qu'il veut dégager des personnels...* ».

L'argumentaire s'articule autour de trois motivations :

- « *La montée en puissance des collectivités territoriales, qui investissent davantage dans l'animation de la vie culturelle locale* ». S'il est vrai que les collectivités locales, tous échelons confondus, jouent et ont joué un rôle déterminant, la réduction des crédits et la baisse des dotations mettent ces collectivités face à des choix cornéliens : social ou culture ou éducation...
- « *L'affirmation d'une autonomie croissante de ses opérateurs, notamment les grands établissements publics, porteurs de politiques publiques nationales* ». Ces établissements (grands musées, théâtres nationaux, etc.) disposent d'une autonomie mais le désengagement de l'État depuis presque deux décennies, les oblige à rechercher d'autres financements (recettes propres, mécénat, privatisations...). C'est cela que le document veut pérenniser et aller plus loin dans la marchandisation de la culture et la privatisation d'une part des emplois par la sous-traitance.
- « *La transition numérique, avec ses effets sur les industries culturelles, dans un monde ouvert et concurrentiel dont la régulation s'inscrit dans un cadre européen* ». Le ministère de la culture doit céder la place à un « ministère de l'économie et des industries culturelles », à l'instar de ce que préconisait Olivier Henrard, Conseiller de Nicolas Sarkozy, dès octobre

2010 ... Nous y voilà.

Il s'agit donc de recadrer tout ce qui relève des missions traditionnelles du ministère de la culture (création, spectacles, livre, musées, patrimoine, archives...) avec toujours le même argument : les économies budgétaires. Pour cela c'est la sous-traitance au privé, le désengagement vers les collectivités locales, le recentrage de l'administration sur les industries culturelles, la concurrence et la « compétitivité », autant de préconisations qui traduisent parfaitement l'ambition libérale et technocratique.

Les personnels du Ministère de la culture, comme l'ensemble des acteurs culturels et des forces syndicales de notre pays ne s'y sont pas trompés. Ils parlent d'une entreprise de dépeçage du service public de la culture et de l'audiovisuel, de ses structures, de ses établissements, de ses services centraux ou déconcentrés. Il s'agit aussi de rendre les aides à la création plus « sélectives », au prétexte qu'il y aurait trop de spectacles, trop de projets, trop de créations...

Si les « préconisations » de cette note devaient voir le jour, cela amènerait les politiques culturelles publiques à une régression sans précédent sur le lit de la marchandisation de l'humain, déjà amorcée dans les deux quinquennats antérieurs.

On sait la place minime qui fut celle de la culture dans la dernière campagne présidentielle, et notamment le laconisme du programme électoral de l'actuel président de la République. Sans doute notre responsabilité collective est-elle engagée ; sans doute payons-nous la sous-estimation de cette question par les forces politiques de la gauche de transformation du pays. Le Parti communiste, propose une politique culturelle alternative à celle que l'ultralibéralisme tente de nous imposer depuis ces dernières années, mais force est de constater qu'elle reste très peu connue. Nous ne pouvons nous en satisfaire.

Retrouvons notre capacité de combat. Mobilisons-nous tous pour défendre les conquêtes de la Libération et des années qui ont suivi en matière de politiques culturelles publiques. Mais cela ne suffira pas. Des enjeux nouveaux surgissent. La révolution numérique, entre aliénation et émancipation, bouleverse le rapport au travail en général, artistique en particulier, mais nous devons lutter contre l'emprise financière mondialisée des GAFA. La fin du 20 siècle a vu une considérable expansion de la décentralisation, et une importante montée en puissance des collectivités locales dans le champ culturel. Mais les récentes réformes institutionnelles, redécoupage régional, remise en cause des départements, « métropolisation », ainsi que l'étranglement des budgets des collectivités suite aux transferts de charges, conjugués aux baisses des dotations, ont dangereusement fragilisé la capacité d'intervention des collectivités.

Mobilisons-nous aussi pour de nouvelles avancées. Nous pensons la création artistique et l'éducation populaire comme condition de l'émancipation! Il s'agit de libérer l'imaginaire pour nous libérer des aliénations que nous impose le système dominant et ouvrir la voie à une alternative de progrès. Portons pour cela un nouveau rapport entre l'art, la culture, la démocratie et la politique, entre les créations et l'éducation artistique, entre les œuvres, les artistes et l'éducation populaire. Ouvrons une nouvelle ère où l'universalité intégrerait la diversité culturelle du monde. Portons l'ambition de refonder un nouveau service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire pour en faire un véritable bien commun. Remettons nous au travail !

Pour notre part nous avons décidé de fonder un Réseau national et décentralisé pour l'art, la culture et l'éducation populaire afin de préparer une Convention nationale qui se tiendra fin septembre 2018 ouverte à tous ceux et toutes celles qui veulent mener avec nous ce combat décisif pour l'avenir.

Parti communiste français
Le 22 novembre 2017